



RAPPORT /

Comité des règlements de la Section locale de Montréal

Rapport de la réunion du Comité des règlements de la Section locale de Montréal, qui s'est tenue le 28 mai 2024, dans les bureaux de l'Édifice FTQ, situé au 565, boul. Crémazie Est, 3^e étage, à Montréal.

ÉTAIENT PRÉSENT(E)S :

Renaud Viel, président; Ludja Charles-Pierre, 1^{re} vice-présidente; Andréanne Urbain, secrétaire-trésorière; Stéphane Fauvelle, secrétaire-trésorier adjoint; François Senécal, 3^e vice-président; Alain Laroche, 5^e vice-président, ainsi que la consœur Lisa-Marie Couture et les confrères Serge Perreault, Marco Trempe, François Kirsch et Maxime Poirier, respectivement membres du Comité.

ÉTAIT ABSENT : Alexandre Corneli, membre du Comité.

DURÉE DE LA RÉUNION : de 18h40 à 21h51

ACCUEIL ET MOT DU PRÉSIDENT

Le confrère Renaud Viel, président, souhaite la bienvenue aux membres et souligne qu'il nous reste beaucoup de travail à faire concernant les changements aux Règlements de la Section locale de Montréal. Il nous mentionne que nous allons poursuivre là où nous nous étions arrêtés.

PRÉSENTATION DU RAPPORT SUR L'ÉTUDE DE LA COTISATION SYNDICALE MENSUELLE ADDITIONNELLE

Le confrère François Kirsch nous présente son rapport sur l'état des finances de la Section locale de Montréal, conformément au mandat qui lui avait été demandé lors de la dernière rencontre du Comité des règlements du mois d'avril 2024.

Quelques discussions ont lieu à la suite de la présentation du rapport par le confrère François Kirsch. Le Comité l'étudiera plus attentivement. Par la suite, le Comité des règlements fera une recommandation au Comité exécutif de la Section locale de Montréal.

PAUSE : 20H00 À 20H15

CHANGEMENTS PROPOSÉS AUX RÈGLEMENTS

Le confrère Renaud Viel, président, nous mentionne que lors de la dernière assemblée générale des membres, 2 avis de motion aux Règlements de la Section locale de Montréal ont été renvoyés au Comité des règlements par les membres présents. Il souligne la nécessité de retravailler ces 2 avis de motion. Des discussions se poursuivent sur ces derniers.

Un avis d'amendement est proposé au règlement 114 b), afin de faire reconnaître les dirigeant(e)s non plein temps de la Section locale de Montréal, ainsi que les substituts de la Région du Montréal métropolitain, en tant que délégué(e).

Le Comité des retraités voit son nombre de membres du CEL (Comité exécutif local) réduit de 4 à 2 membres.

Le Comité a examiné plusieurs règlements de la Section locale de Montréal. Certains changements ont été adoptés, d'autres, rejetés, et quelques-uns ont été mis sur la glace pour être discutés lors d'une prochaine réunion du Comité.

PROCHAINE RENCONTRE DU COMITÉ

Les membres du Comité ont convenu que la prochaine réunion se tiendra le jeudi 12 septembre 2024.

AJOURNEMENT

L'ajournement est proposé à 21h51.

Stéphane Fauvelle

Secrétaire-trésorier adjoint

STTP – Section locale de Montréal

SF/go sepb-574

Montréal, le 10 juin 2024 / 077